

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

AVIS DE CONSULTATION
N° 06/2026

La Direction opérationnelle des télécommunications d'Annaba informe l'ensemble des entreprises qualifiées dans le domaine des travaux télécoms qu'une consultation est lancée pour des : **Travaux de génie civil et pose de câble FO au profit de 06 lots séparés :**

Lot N° 01 : Polyclinique Cheurfa- Polyclinique El Eulma ;
Lot N°02 : Polyclinique Sidi Amar 1-Polyclinique Sidi Amar 02 – Polyclinique Hjar eddis ;
Lot N°03 : Polyclinique Ain El Berda 01 – Polyclinique El Besbassa Ain Berda 02 – Polyclinique Ain Sayed Ain El Berda ;
Lot N°04 : Polyclinique Labiad Mohamed El Bouni –Polyclinique Trad Djeray El Bouni-Polyclinique Sidi Salem ;
Lot N°05 : Polyclinique Boukhadra ;
Lot N° 06 : Polyclinique Chekman Hocine Bouzered Hocine – Polyclinique Bouzid Didouche Mourad ;

Et ce, conformément aux prescriptions techniques ci-jointes :

Éligibilité des candidats :

Le présent avis de consultation est ouvert aux entreprises de travaux publics /bâtiment ou tous corps d'état (E.T.B / T.C.E), ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et disposant du code d'activité 214109

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges, **munies du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : BOULEVARD BOUZERED HOCINE- ANNABA-23000

Contre le versement auprès de **la banque BNA, Agence 482 Plaine ouest 08 Mars Annaba**, d'un montant de deux **mille dinars algériens (2.000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement :au compte bancaire : N° **001 00482 0300000079/57**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

L'offre sera présentée par un Dossier Administratif une Offre Technique (une seule offre couvrira les 06 Lots) et une Offre Financière (chaque lot dans une enveloppe à part) insérées dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, les mentions « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE »

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du prestataire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
AVIS DE CONSULTATION N°06 /AT/DOT23/SDFS/DAL/2026
Travaux de génie civil et pose de câble FO au profit de 06 lots
« SOUMISSION À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION AD-HOC D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours calendaires** à compter de la date de la 1^{ère} parution du présent avis sur le site web officiel d'Algérie Télécom et site : www.safqatic.dz

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée. il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis

